



KEDANGE SUR CANNER

www.kedange-sur-canner.info

Bulletin Municipal N° 05 — Février 2013



Sommaire

- Page 2 - Le mot du Maire
- Page 3 - Informations pratiques
- Page 4 - Les services
- Page 5 - État civil
- Page 6 - Les associations kédangeoises
- Page 7 - Les dépenses d'investissement
- Page 8 - La reconstruction du collège
- Page 9 - La fiscalité locale
- Page 10 - Le devoir de mémoire
- Page 11 - La bibliothèque municipale
- Page 12 - Le personnel communal
- Page 13 - In memoriam :
Zakya SADDOUD
- Page 14 - Réglementation
- Page 15 - Vie quotidienne
- Page 16 - Fête de la Pomme 2012

Le mot du Maire

Mes chers concitoyens

En ce début d'année, je vous adresse au nom de l'équipe municipale — élus et personnels communaux — tous nos vœux de bonheur, de santé, et de joie, pour 2013. Mais je voudrais aussi vous indiquer les priorités de l'action municipale afin que chacun puisse évaluer ce qui a été fait, et naturellement ce qui reste à faire.

Le plus gros chantier de 2013 sera la poursuite de la rénovation des réseaux, les réseaux secs — basse tension, éclairage public et téléphone — dans les rues de l'église, Robert Corplet, Notre-Dame, mais aussi les réseaux d'eau potable, d'assainissement et des eaux pluviales dans la rue Notre-Dame jusqu'à la place Pierre Barré. La signature du vaste chantier de modernisation de notre réseau d'éclairage public sera évidemment la mise en lumière de notre église paroissiale. Ces chantiers devraient être achevés à la fin de l'année 2013.

La rénovation du pôle scolaire, avec la rue des écoles, l'aire de jeux pour les enfants, les vestiaires sportifs et la modernisation du réseau informatique sera terminée avant l'hiver 2013. L'action en faveur de l'amélioration de la sécurité routière sera poursuivie avec l'installation de trois radars pédagogiques dans les rues de Klang, de l'église, de Thionville. A cet égard le respect des limitations de vitesse s'impose à tous.

J'évoquerais, pour terminer ce rapide panorama, le lancement de la procédure d'élaboration du Plan local d'Urbanisme (P.L.U.) qui va s'étaler sur une durée de deux années avec un diagnostic, une enquête publique, une nouvelle cartographie des zones, des préconisations en matière d'aménagement futur de la commune. Il est clair que la recons-

truction du collège ne va pas être sans effet sur le foncier de la commune. Comme chacun a pu le voir, la reconstruction du nouvel établissement progresse rapidement. Sauf aléa climatique, l'ouvrage sera livré pour la rentrée des élèves en septembre 2014. En 2013, la commune réglera la dernière des cinq annuités payées depuis 2009 pour le terrain de 4 hectares mis à la disposition du Conseil Général, Maître d'ouvrage. Mais nous savons déjà que le Maître d'ouvrage ne prendra que la surface utile strictement nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement, et qu'il restera disponible une superficie non négligeable. Le P.L.U. a la vocation d'être un outil à la disposition de la commune pour un urbanisme maîtrisé. Son élaboration doit être menée au grand jour, avec la participation de tous les citoyens.

Comme vous le voyez, notre commune ne manque pas d'atouts pour un développement ultérieur prometteur. Il nous appartient de poursuivre, avec conviction et résolution, la mise en œuvre des engagements pris en 2008, validés par le suffrage universel.

Bien cordialement

Le Maire, Jean KIEFFER

Informations pratiques

MAIRIE

4 rue des Écoles

57920 Kédange sur Canner

www.kedange-sur-canner.info

Email : mairie.kedange@wanadoo.fr

Tél. : 03 82 83 51 06

Fax : 09 72 12 75 67

Horaires d'ouverture :

Lundi : fermeture hebdomadaire

Mardi : de 10 h à 12 h

Mercredi : de 14 h à 17 h

Jeudi : de 10 h à 12 h

Vendredi : de 14 h à 17 h

Permanence du

Maire et des adjoints :

vendredi

de 17 h à 19 h.

**NOUVEAUX
HORAIRE**



PASSEPORT

Personnes majeures

Il appartient désormais aux personnes sollicitant la délivrance des nouveaux passeports, dits biométriques, de s'adresser aux mairies de l'arrondissement équipées de station d'enregistrement, à savoir :

- THIONVILLE
- YUTZ
- FAMECK
- HAYANGE
- SIERCK LES BAINS.



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

DEMANDE :

Personne majeure :

- 1 dossier vert à retirer en mairie et à remplir au stylo à bille noir
- 1 extrait d'acte de naissance
- 1 justificatif de domicile (facture d'eau — électricité — téléphonique fixe)
- 2 photos récentes, de face et sur fond gris clair au format de 35 x 45 MM.

Personne mineure :

- 1 dossier orange à retirer en mairie
- 1 extrait d'acte de naissance
- Photocopie du livret de famille
- En cas de séparation des deux parents, autorisation de l'autre parent

RENOUVELLEMENT :

- 1 — Remise de l'ancienne carte.
En cas de perte ou de vol : un timbre fiscal de 25 € sera demandé.
- 2 — L'empreinte est obligatoire pour les majeurs et les mineurs de plus de 15 ans.
- 3 — Seul l'acte de naissance n'est plus obligatoire.

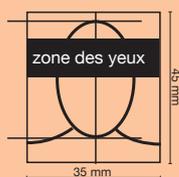


Photo d'identité aux normes en 5 min

L'ATELIER PHOTOS
STUDIO & LABO

Ace Médias — 3 route de Thionville — Kédange sur Canner. (☎ 03 82 83 92 74)

Les services

MEDECINS GENERALISTES

Chantal Baczkiewicz — 7 r Église
57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 93 83
Yves Baczkiewicz — 7 r Église
57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 93 83
Christian Genser — 12 r Thionville
57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 50 11



INFIRMIERES

Boissy Marie-Joséphine - rue Nonnenfels
57920 KEDANGE SUR CANNER - Tél. : 03 82 83 53 02
Berrini Claudine - rue Nonnenfels
57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 53 02



PHARMACIE

Pharmacie de la Canner — 6 rue de Bouzonville
57920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 51 08



KINÉSITHÉRAPEUTE

Cailloux Jean-Marie — 1 bis r Moulins
57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 56 87



AMBULANCES

Guénange Ambulances — 31 r Metzervisse
57310 GUÉNANGE — Tél. : 03 82 50 21 29
Roland Baumann Ambulances
11 parc Activité Beau Vallon
57 970 ILLANGE — Tél. : 03 82 54 49 49
Ambulance Klein — ZAC Unicom
57 970 BASSE HAM — Tél. : 03 82 86 66 00



HORAIRE DÉCHETTERIE D'ABONCOURT



ROUTE D'EBERSVILLER
F -57144 ABONCOURT
FRANCE
(33) (0) 3 82 82 12 51
du lundi au vendredi
de 7h00 à 17 h
Le samedi de 9 h à 12 h
**Tout dépôt sauvage aux abords
de la déchetterie est interdit.**

PLANNING ' GROS DÉCHETS 2013'

22 Mars — 28 juin — 27 septembre — 20 décembre

SAMU : 15 POLICE : 17

POMPIERS : 18

Alcooliques anonymes : 03 87 50 70 73

ou 03 87 84 23 88

Cancer info service : 0810 810 821

(coût appel local d'un poste fixe)

Drogues info service : 0800 23 13 13

(coût appel local d'un poste fixe)

Sida info service : 0800 840 800

(coût appel local d'un poste fixe)

SOS Viol : 0800 05 95 95

(coût appel local d'un poste fixe)

Suicide écoute : 01 45 39 40 00 (Paris)

Tabac info service : 0825.309.310

Femmes info service : 01 40 33 80 60 (Paris)

Appel d'urgence européen

(appel avec un portable) : 112

Allo enfance maltraitée : 119

Centre antipoison de Nancy : 03 83 32 36 36

Gendarmerie de Metzervisse : 03 82 56 80 70

Les entreprises de Kédange

Alimentation :

Boucherie — Charcuterie RIPPLINGER 03 82 83 51 30
Boulangerie Banette COMBAS 03 82 83 50 01

Architecture et construction :

Cabinet DEHLINGER 03 82 83 52 76
HIM 06 08 92 08 45
PITTOIS 03 82 83 90 06

Auto / Moto / Quad / Espaces Verts :

FLORE — Espace Verts 06 77 47 65 73
ECO JARDIN 06 87 68 19 24
HMP Racing - moto - Matériel espaces verts 09 81 95 98 54
ESTIMAT — Quad — Dalles de parking écologique 03 82 83 00 83
PICO MECA SERVICE — Mécanique générale 03 82 83 50 02

Banque :

Crédit Mutuel 0820 85 77 43
Banque Postale 3639

Beauté — Coiffure :

CREA'TIF 03 82 83 59 21
LOOK D'ENFER 03 82 83 54 79

Dépannage :

KGF MOTORISATION Portail, porte, garage... 06 85 23 09 51
THIEL 03 82 83 50 31

Entreprises :

SEMIN S.A. Colles et enduits 03 82 83 93 33
SCHIEL FRERES — TRAVAUX PUBLICS 03 82 83 51 02
FUEL KLECK 03 82 83 50 15

Hôtel — Restaurant :

LOGIS DE FRANCE LA CANNER — JAMINET 03 82 83 00 25

Pompes Funèbres :

PIRUS 03 82 83 93 58

Services :

COMPTOIR NATURE — Jardinerie, alim animale 03 82 83 51 00
ACE MEDIAS — Publicité, Web, Photographe, Studio 03 82 83 92 74
NCH — Poêles à granules de bois 03 82 83 03 34

Etat civil

Bonjour...

Nina DE LA CONCEPTION
née le 7 février 2012
Romain Nicolas WILLIG
né le 8 février 2012
Lorenzo FILIPPETTI
né le 5 mars 2012
Raphaël Minh Long PERCIBALLI
né le 24 mars 2012
Violette Marie Anaïs DEHLINGER
née le 25 mars 2012
Ambre Eliane Martine FINE
née le 9 juin 2012
Annaëlle Lucie CAILLET
née le 16 juillet 2012
Corentin François CAILLET
né le 16 juillet 2012
Luca SCHERNO STENGEL
né le 15 août 2012
Calvin Jocelin FANGEAT
né le 6 octobre 2012
Bastien Alexandre HELLENBRAND
né le 16 octobre 2012
Nélia LOZUPONE
née le 23 octobre 2012
Micia ZARROUK
née le 16 novembre 2012
Aïdan Alejandro MARRA
né le 03 décembre 2012



Ils ont dit OUI ...

Sophie DELECLUSE
et Jean Pierre HELLENBRAND
le 19 mai 2012

Johanna CLOIX et Nicolas KELLER
le 16 juin 2012

Vanessa MUSOLINO et Thibaud WITTMANN
le 25 août 2012

Mireille MARTIN et Michel LARCHE
le 8 septembre 2012



18

Message du Chef de Corps des Sapeurs Pompiers

Officiers, Sous-Officiers, Sapeurs et Jeunes Sapeurs Pompiers (J.S.P) se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une bonne et heureuse année 2013.

Je tiens à remercier toute la population de la commune pour l'accueil qu'elle nous a réservé lors de notre passage pour les traditionnels calendriers.

Les Pompiers de Kédange recrutent : leur effectif est en diminution constante, même les J.S.P. formés au sein de notre section ne suffisent plus à endiguer cette baisse. Alors si vous êtes motivés, si vous souhaitez venir en aide, sauver des vies, vous investir dans des missions de protection et devenir sapeur-pompier volontaire ou jeune sapeur pompier prenez contact avec le Chef de Centre au 06.74.10.86.72 mail : laurent.weitten@9online.fr

En 2012, le centre a réalisé 49 interventions dont 34 secours à personne, 4 accidents sur la voie publique, 3 feux et 8 interventions diverses, en nette diminution par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique par l'absence d'intervention pour destruction d'insectes. Cette année encore les Sapeurs Pompiers de la commune ont participé à des missions de sécurisation, St Jean, 14 juillet, cross du collège et pour la première fois la manifestation du Téléthon (24 heures non-stop). En plus ils ont réalisé une information à l'utilisation d'un défibrillateur automatique externe (DAE) au personnel des écoles, professeurs et ATSEM, suite à la mise en place de deux appareils par la commune avec le soutien du ROTARY. Une information identique sera effectuée cette année aux entraîneurs et accompagnateurs du CEP. En plus de ces activités qui touchent en premier lieu la commune, plusieurs membres de notre centre participent au bon fonctionnement du centre d'interventions et de secours de Metzervisse en intervenant sur tout le canton voire même au-delà et en participant à la formation de tous les Sapeurs Pompiers du secteur.

Enfin pour terminer un mot de l'amicale qui participe à la vie associative de la commune. Elle a organisé pour la treizième année consécutive sa traditionnelle marche IVV qui a permis à plus de 1000 marcheurs de sillonner à travers les forêts, les chemins et les rues de notre beau village.

Merci à Monsieur le Maire, aux membres du conseil municipal, merci aussi à toutes les Kédangeoises et tous les Kédangeois, pour leur soutien et la confiance qu'ils nous témoignent tout au long de l'année. A/C Laurent WEITTEN Chef de centre.

Ils nous ont quittés...



Alice LALLEMENT, épouse EBNER

le 19 février 2012

Calogero LEONE, le 15 juin 2012

Georgette PAGURA, épouse VOGEL

le 18 juillet 2012

Livia BRANZI, épouse RIEFFEL

le 26 août 2012

Joseph FISCHER, le 21 novembre 2012

Zakiaa LAHLOU, épouse SAADOUD

le 25 novembre 2012

Programmes des festivités 2013

| DATES | MANIFESTATIONS | ORGANISATEURS |
|---------------------|---|--|
| 12/01/13 | Assemblée Générale maison des associations | Boule Kédangeoise |
| 19/01/13 | Assemblée Générale salle St Rémi à 17 h | U.N.C. |
| 26/01/13 | Rassemblement U9 au gymnase à 9 h | C.E.P. |
| 27/01/13 | Repas des Anciens salle St Rémi | Commune |
| 03/02/13 | Tournoi de volley-ball au gymnase à 10 h | Volley-ball club de la Canner |
| 06/02/13 | Assemblée générale à la maison des associations à 20 h | Comité des fêtes |
| 09/02/13 | Inauguration de l'îlot séparateur | Commune |
| 09/02/13 | Soirée dansante salle St Rémi à 20 h | C.E.P. |
| 15/02/13 | Assemblée Générale maison des associations à 20 h | Foyer rural |
| 19/02/13 | Don du sang salle St Rémi | Donneurs de sang |
| 23/02/13 | Loto salle St Rémi à 18 h | C.E.P. |
| 25, 26 et 27/02/13 | Stage Arts plastiques maison des associations | Foyer rural |
| 4, 5 et 6 /03/13 | Stage Arts plastiques maison des associations | Foyer rural |
| 16/03/13 | Ouverture de la pêche | A.P.K |
| 20/03/13 | Carnaval des enfants salle St Rémi | Foyer rural |
| 22/03/13 | Nettoyage de printemps | Ecoles, Sapeurs – Pompiers, Municipalité |
| 24/03/13 | Spectacle enfants salle St Rémi | Foyer rural |
| 07/04/13 | Thé dansant salle St Rémi à 15 h | Comité des Fêtes |
| 13/04/13 | Repas interne salle St Rémi | Foyer rural |
| 22 et 23/04/13 | Stage de gym pour les enfants | Foyer rural |
| 22, 23 et 24 /04/13 | Stage d'art plastique maison des associations | Foyer rural |
| 01/05/13 | Vide grenier place des fêtes | C.E.P. |
| 19/05/13 | Tournoi COMBAS toute la journée | C.E.P |
| 23/05/13 | Don du sang salle St Rémi | Donneurs de sang |
| 31/05/13 | Inauguration du pôle scolaire | Commune |
| Mois de juin | Exposition arts plastiques maison des associations | Foyer rural |
| 09/06/13 | Assemblée Générale au club house | C.E.P. |
| 23/06/13 | Challenge PHILIPPART de pétanque | Boule Kédangeoise |
| 22 et 23/06/13 | Fête de la St Jean place des fêtes | C.E.P. |
| 29/06/13 | Gala de la gym | G.V. |
| 07/07/13 | Fête des pêcheurs | A.P.K. |
| 13/07/13 | Fête Nationale avec feu d'artifice au terrain de foot | Comité des fêtes |
| 27/07/13 | Assemblée générale | Volley-ball club de la Canner |
| 15/08/13 | Challenge MULLER H. senior toute la journée | C.E.P. |
| 22/08/13 | Don du sang salle St Rémi | Donneurs de sang |
| 24/08/13 | Vide grenier en nocturne place des fêtes | C.E.P. |
| 25/08/13 | Journée pleine air salle St Rémi | U.N.C. |
| 31/08/13 | Challenge MARANGONI J. U15 et U17 | C.E.P. |
| 14/09/13 | Inauguration de la mise en lumière de l'église | Commune |
| 14 et 15/09/13 | Journées du patrimoine | Commune |
| 06/10/13 | Fête de la Pomme salle St Rémi et autour | Comité des Fêtes |
| 12/10/13 | Brioche de l'Amitié | Commune |
| 26/10/13 | Assemblée Générale salle St Rémi | Donneurs de sang |
| 03/11/13 | Soirée dansante salle St Rémi | C.E.P. |
| 11/11/13 | Commémoration de l'armistice au monument aux morts et repas salle St Rémi | Municipalité UNC |
| 12/11/13 | Commémoration de l'armistice avec les écoles | Commune |
| 21/11/13 | Don du sang salle St Rémi | Donneurs de sang |
| 24/11/13 | Marche populaire sur le ban communal | Amicale des Sapeurs-Pompiers |
| 01/12/13 | Marché de Noël maison des associations | Club artisanal |
| 06/12/13 | Visite de St Nicolas dans les écoles | Commune |
| 07/12/13 | Fête de la Ste Barbe salle St Rémi | Amicale des Sapeurs Pompiers de Klang et Kédange |
| 14/12/13 | Arbre de Noël et repas du comité salle St Rémi | C.E.P. |

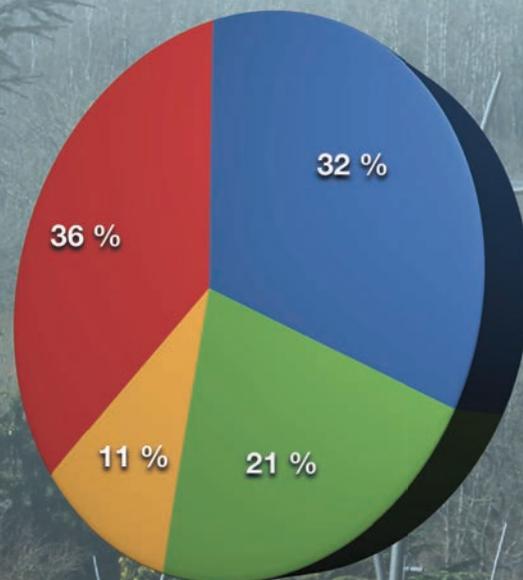
Les associations kédangeoises

| | | |
|----------------------------------|--------------------------|----------------|
| Amicale des Sapeurs — Pompiers | * Luc KELLER | 03.82.83.54.45 |
| Anciens Combattants | * René KLEIN | 03.82.83.97.67 |
| Association de pêche Kédangeoise | * Emile JUNGNICKEL | 03.82.83.97.92 |
| Boule Kédangeoise | * Christian MAYER | 06.24.62.59.46 |
| C.E.P. Kédange | * Stéphane LEFEBVRE | 03.82.59.07.83 |
| Chorale paroissiale | * Jean SAGNOL | 03.82.83.97.82 |
| Club artisanal | * Eduarda MUHLMANN | 03.82.83.57.70 |
| Club des Aînés | * Marie Thérèse FREY | 03.82.83.58.47 |
| Club informatique | * Robin RIPPLINGER | 06.67.14.83.20 |
| Comité des Fêtes | * Alain ANTOINE | 06.66.83.30.07 |
| Conseil de Fabrique | * Françoise HUGO | 03.82.83.57.08 |
| Donneurs de sang | * Evelyne HOFFMANN | 03.82.83.97.72 |
| Foyer rural | * Santa MAYER | 03.82.83.94.14 |
| Gymnastique volontaire | * Annie BENALIOUA | 03.82.83.98.43 |
| Les Amis des Orgues | * Bernard VEINNANT | 03.87.03.44.87 |
| Volley-ball club de la Canner | * Nicolas KELLER Nicolas | 06.31.54.50.90 |

Les dépenses d'investissement 2012

Les dépenses d'investissement viennent enrichir le patrimoine de la commune. A la différence du fonctionnement qui intègre les dépenses courantes, l'investissement ouvre droit à un remboursement partiel de la TVA.

Rappelons que de 2004 à 2007, la moyenne des investissements s'est établie à 149 409 €. Le tableau suivant indique la destination des dépenses d'équipement réalisées en 2012 pour un total de 234 605,91 € :



- Acquisitions
- Réseaux et voirie
- Canal de l'ancien moulin
- Pôle scolaire

Le tableau ci-dessous récapitule les principales dépenses d'investissement réalisées en 2012.

| Libellé | Réalisation | Part |
|--------------------------|---------------------|--------------|
| Acquisitions | 76 197,59 € | 32 % |
| Réseaux et voirie | 48 702,07 € | 21 % |
| Canal de l'ancien moulin | 24 739,48 € | 11 % |
| Pôle scolaire | 84 966,77 € | 36 % |
| TOTAL GENERAL | 234 605,91 € | 100 % |



Le Conseil Général de la Moselle construit le nouveau collège de Kédange-sur-Canner.

Cette fois, le nouvel établissement est sur les rails. Nous avons vu avec plaisir la création du nouveau giratoire avant l'hiver 2011, nous avons célébré la pose de la première pierre le 22 mai 2012. Dans son discours, le président du Conseil Général de la Moselle, Patrick WEITEN, venu lancer le chantier, a lui-même tenu à rappeler les engagements du Département : près de 20 millions d'euros pour le nouvel établissement. S'il est trop tôt pour tirer le bilan de la gestion de ce dossier, il faut néanmoins rappeler quelques étapes essentielles.

Le choix du site constitue l'une de ces étapes. Deux grandes options étaient en discussion : la reconstruction sur le site actuel ou le choix d'un site extérieur. La seconde option a finalement été retenue. Elle offre incontestablement l'avantage de pouvoir mener les travaux sans avoir à gérer les nuisances d'un énorme chantier à proximité des élèves, car dans la reconstruction sur site, les cours auraient continué à se dérouler en même temps que le chantier avançait. Rappelons aussi que l'ancien collège devra être désamianté, ce qui exige naturellement une sécurité renforcée. La reconstruction sur site exigeait aussi la création d'une nouvelle route d'accès, car chacun a pu mesurer combien la desserte actuelle pose de réels problèmes par l'étroitesse du cheminement entre les habitations, par la pente très prononcée, et la dégradation de la chaussée. Dans

ces conditions, le choix d'un site extérieur a finalement été retenu. Sur le lieu-dit Pfaffenbaum, la commune a acquis par le biais de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (E.P.F.L.) une emprise d'environ quatre hectares. Les propriétaires privés ont été indemnisés immédiatement, à charge pour la commune de rembourser l'EPFL par le versement de cinq annuités échelonnées comme suit :

| Echéances | Montants |
|--------------------------|---------------------|
| 30 juin 2009 | 41 929,00 € |
| 30 juin 2010 | 42 339,20 € |
| 30 juin 2011 | 42 758,40 € |
| 30 juin 2012 | 43 177,60 € |
| 30 juin 2013 | 43 596,80 € |
| TOTAL DE LA DETTE | 213 801,00 € |

Si le choix du site extérieur revient à l'ancienne municipalité, c'est la nouvelle équipe qui a dû faire face au remboursement de la dette. C'est aussi la nouvelle équipe qui a dû payer les travaux de dépose et d'enfouissement de la ligne à haute tension qui traversait le site pour un montant de 15 750 € HT.

L'ouvrage devrait être réceptionné en mai 2014. Il faudra alors s'occuper de l'ancien site, et du devenir du gymnase.



La fiscalité locale

Dans ce domaine particulièrement sensible, il n'est pas inutile de rappeler quelques données objectives que chacun pourra méditer. Les sources de cet article proviennent de la Direction des Finances Publiques ; ce sont des documents accessibles en mairie où chacun pourra en prendre connaissance.

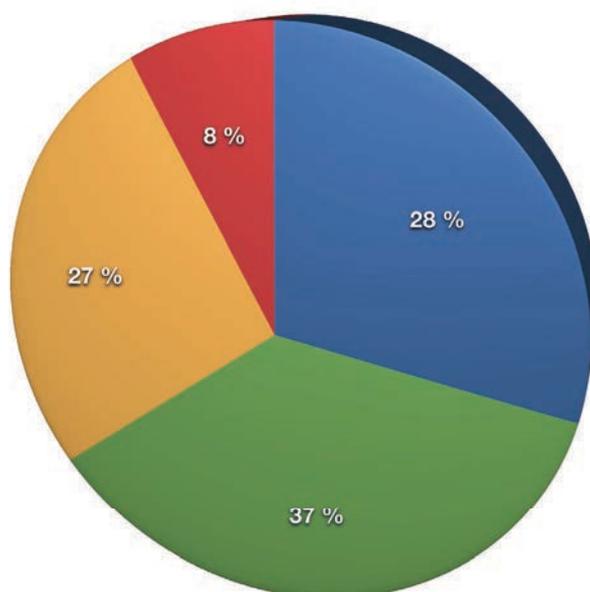
Les contributions des Kédangeois en 2012

En 2012, les Kédangeois, **particuliers et entreprises**, ont payé au total une contribution de 715 130 €. Comme le montre le tableau de répartition suivant, la commune n'a pas touché l'ensemble de cette somme puisque pas moins de trois autres collectivités ont prélevé leur part : la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan (CCAM), le Département de la Moselle, et la Région Lorraine :

| | Commune | C.C.A.M. | Département | Région | TOTAL |
|---------------|-----------|-----------|-------------|----------|-----------|
| Impôts locaux | 198 793 € | 261 758 € | 192 131 € | 62 448 € | 715 130 € |
| part | 28 % | 37 % | 27 % | 8 % | 100 % |

Impôts locaux

- Commune
- C.C.A.M.
- Département
- Région



Au total, la commune n'a perçu qu'environ un quart de nos impôts locaux, le reste allant aux trois autres collectivités. Comme on le voit, c'est l'intercommunalité qui a perçu la plus grosse part de nos impôts locaux, mais le Département la talonne, la Région fermant la marche. Chacune de ces trois collectivités, qui perçoivent une part de nos impôts locaux, offre des services à la population : par exemple, la CCAM a la charge de l'enlèvement des ordures ménagères, le Département celle de la gestion des collèges, la Région celle des transports. Ces services exigent évidemment des financements. Regardons quelques exemples des services que la commune offre à la population : l'accueil et le traitement des dossiers du public en matière d'état civil et d'urbanisme, la bibliothèque, les écoles, le soutien aux associations, le cadre de vie, le centre de secours...

Revenons sur les montants perçus par la commune :

Taxe d'habitation : 94 801 €

Taxe sur le foncier bâti : 99 226 €

Taxe sur le foncier non bâti : 4 766 €

Au total 198 793 €. Si on prend en compte les 400 foyers de la commune cela représente, en

moyenne, par famille une contribution à la commune de 496 €. Naturellement la moyenne recouvre des disparités parfois importantes. Les personnes exonérées ne payent rien, d'autres payent beaucoup plus. En conclusion, ce qui revient au budget de la commune pour qu'elle puisse remplir ses missions de service public ne représente que le quart de tous les impôts locaux payés par les Kédangeois, **particuliers et entreprises**. Pour mémoire, en 2012, nos entreprises ont versé au total 240 643 € sous forme d'impôts locaux.

C'est important de le souligner, mais aussi de dire que sur cette somme payée par nos entreprises, la commune ne perçoit rien, les contributions allant à la CCAM, au Département et à la Région.

Le devoir de mémoire

Le devoir de mémoire évoque souvent le souvenir des guerres. Naturellement, il incombe à la commune d'organiser les commémorations officielles, comme celle de l'armistice du 11 novembre 1918, qui donne lieu, chaque année, à un grand rassemblement de la population. Nous le faisons évidemment parce que c'est notre devoir. Avec les enseignants des écoles, nous avons voulu aller plus loin, en y associant les élèves : lectures de lettres des poilus pour mieux faire comprendre aux élèves les souffrances endurées par ces hommes pour le droit et la liberté, présence massive de porte-drapeaux qui ont accepté de venir entourer les élèves, hymne national par les participants. L'hymne national ! Contrairement aux idées reçues, *La Marseillaise* est encore apprise à l'école élémentaire. La commémoration spécifique avec les écoles donne aussi l'occasion de revenir sur la tragédie du 4 septembre 1945 qui coûta la vie à 41 soldats français en partance pour l'occupation de l'Allemagne : une plaque est dorénavant apposée sur le Monument aux Morts pour rappeler leur sacrifice.

Avec le Monument aux Morts, la Mairie, ornée de la devise républicaine apposée en 2010, est devenue véritablement le centre de la mémoire communale. La Mairie, siège du conseil municipal, comporte désormais la série complète des présidents de la République. Les élèves des écoles élémentaires sont invités à venir la visiter, car l'apprentissage de la citoyenneté commence par l'appropriation des symboles républicains : le drapeau tricolore, les portraits des présidents, les sceaux officiels. Ces élèves, leurs enseignants, et leurs parents, ont donné un bel exemple de leur implication dans la vie locale en participant à la manifestation organisée par la commune de Veckring pour l'inauguration de la devise républicaine et la commémoration de l'évacuation



de 1939. C'est vrai que Veckring est notre commune partenaire dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal, mais il faut rappeler que cette participation des élèves et des enseignants s'est déroulée en dehors du temps scolaire, le samedi 15 septembre 2012. Il faut évidemment poursuivre cette construction de la mémoire collective. La mise en sécurité de notre Christ de Pitié procède de la même démarche. Voici une œuvre d'art du XVIII^e siècle, laissée à l'abandon, exposée aux intempéries, aux risques de vol et de vandalisme. Elle a été restaurée, et déposée au musée de THIONVILLE, où elle peut être admirée par des milliers de visiteurs. L'oratoire qui l'abritait a été restauré, une copie de l'œuvre a été faite, sous le contrôle d'un laboratoire spécialisé. Cette copie sera exposée lors des journées du patrimoine en septembre 2013.



La bibliothèque au service de la culture

Tout au long de l'année 2012, les bénévoles de la bibliothèque ont participé activement à de nombreuses animations destinées à faire connaître le service public de la bibliothèque municipale, pour attirer de nouveaux lecteurs, et pour développer la coopération avec les écoles. Sous la



houlette de Marc Weitten, Adjoint en charge des sports et de la culture, les temps forts de ces animations ont été les raconte-tapis, les participations à Mosel' Lire, aux Insolivres, aux Noëls en Moselle. Toutes ces manifestations ont été organisées sous l'égide du Conseil Général de la Moselle.

Les raconte-tapis

Il s'organise autour d'un conte pour enfants. Le décor et les personnages de l'histoire sont en tissus rembourrés de couleurs vives. Le tapis, installé au sol, sert de décor au conteur, et aux enfants qui peuvent mettre eux-mêmes en scène l'histoire et faire évoluer les personnages sur le tapis. Le raconte-tapis est un spectacle interactif. Trois raconte-tapis ont été organisés en 2012 :

- en mars, Bloomoune, l'homme bleu
- en juin, l'ogre, le loup, la petite fille et le gâteau
- en novembre, le petit poisson

Mosel' Lire

Le 29 mai, dans le cadre du concours départemental « Mosel' Lire », Madame Tinnes, professeure des écoles, a accueilli avec sa classe, à la bibliothèque, l'auteur Thomas Gornet pour une série de questions-réponses sur son livre *Mercredi c'est sport*.

Les Insolivres

Organisée, le 14 juin, cette animation avait pour objectif d'amener le livre et la lecture vers le public dans un lieu insolite. Pour notre bibliothèque, les bénévoles ont présenté lectures au bord de la Canner. Les élèves des écoles ont pu participer à différents ateliers ludiques : lecture sous le kiosque, initiation à la pêche à la ligne, fabrication de bateaux en papier avec mise à l'eau.

Noëls en Moselle

L'exposition « les boules de Noël de Meisenthal » a été présentée sous le préau des écoles ; les enfants de l'école maternelle ont bénéficié d'une petite séance théâtrale organisée par Annie et Marie-Anne. Le samedi 22 décembre, la bibliothèque a présenté un spectacle de Noël avec une conteuse, qui a su captiver petits et grands.

Le personnel communal à l'honneur

Le 10 novembre 2012, une cérémonie sobre et simple, présidée par le Maire, a réuni une assemblée de conseillers municipaux, de parents et collègues, autour de trois récipiendaires de la Médaille d'Honneur Communale, décernée par le Préfet de la Moselle : Bertrand ERCOLI, Albert OCHEM, et Christiane RIVATO. Dans son allocution introductive, le Maire a salué les représentants des communes de Klang et de Veckring, communes partenaires dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal, et la mutualisation des moyens pour l'entretien des espaces verts.

Après avoir rappelé brièvement leur carrière dans la fonction publique territoriale, et les vingt années passées au service de la collectivité, le Maire a souligné pour chaque récipiendaire un trait particulier. Pour Bertrand ERCOLI, recruté à compter du 1er janvier 1991 en qualité d'agent d'entretien, le Maire a souligné son engagement militaire de 3 ans 5 mois et 8 jours, couronné par le grade de sergent lorsqu'il a quitté le service actif. Pour Albert OCHEM également recruté en qualité d'agent d'entretien à compter du 1er janvier 1991, le Maire a salué sa famille, son épouse et ses trois enfants, et souligné ses grandes qualités professionnelles, reconnues à Kédange et à Klang. Pour Christiane RIVATO, titulaire du baccalauréat obtenu au début des années 1980, il a rappelé les efforts consentis pour se perfectionner et progresser en grade : adjoint administratif, rédacteur, et enfin rédacteur principal depuis le 1er janvier 2012.

Avant de leur remettre la médaille d'argent qui récompense 20 ans de service, le Maire les a remerciés pour leur travail au service de la collectivité et de ses habitants. Très émus les trois personnels ont remercié la commune, et dit leur engagement de continuer à donner le meilleur d'eux-mêmes dans l'exercice de leurs fonctions. Un vin d'honneur très convivial a clôturé cette sympathique cérémonie communale.



Depuis, cette cérémonie, Monsieur Albert OCHEM a fait valoir ses droits à une pension de retraite, à compter du 1er janvier 2013.

La municipalité lui souhaite une retraite longue et heureuse.



In memoriam

Zakya SADDOUD

C'était le 25 novembre dernier.

Une bien triste nouvelle jette la consternation dans le village, Zakia n'est plus, elle nous a quittés subitement sur un petit chemin forestier kédangeois.

Ce fut le choc, la stupeur, l'incompréhension et les larmes pour beaucoup de kédangeoises et de kédangeois.

Puis, le 29 novembre jour du dernier adieu, les villageois étaient presque tous là et tous les autres venus d'ailleurs. Ils étaient nombreux, très nombreux.

Depuis, les images se bousculent dans la tête de beaucoup d'entre nous, jeunes et moins jeunes. Chacun y va de son anecdote, ressort des photos et des films aussi.

En effet, que de souvenirs accumulés depuis tant d'années : les mercredis récréatifs, les petites fêtes de Noël et de fin de saison, les spectacles, les goûters, les repas, les sorties, les voyages à Disneyland, les petites surprises, les animations repas pour les aînés et bien sûr la gym pour tous, Culture Mouv, la danse orientale, mais aussi les histoires racontées aux bouts de chou à la bibliothèque, les fous rires, les blagues, et les petites histoires .

Comment résumer tout cela ?

Pour Zakia, c'était tout simplement le bonheur d'être ensemble, elle qui a toujours vécu plus pour les autres que pour elle-même.

Son sourire, sa bonne humeur malgré les difficultés, son altruisme envers toutes les générations, sa disponibilité, sa générosité, son ouverture d'esprit, sa tolérance et sa discrétion resteront gravés pour longtemps dans la mémoire des kédangeoises , des kédangeois et de tous les autres .

Mais ce n'est pas tout, car Zakia guidée par sa persévérance, son fort pouvoir de persuasion, son imagination débordante a construit, année après année, pierre après pierre, un édifice :

« La Gymnastique Volontaire Kédangeoise ».

Pour preuve, il y a 12 ans, l'association a démarré avec un cours de gymnastique



par semaine et une dizaine de personnes et actuellement il y a dix cours par semaine, 150 licenciés et un succès fou pour les cours de Zumba.

Quel chemin parcouru. Chapeau bas et un grand Merci à toi Zakia !

Les 7 et 8 Décembre derniers s'est déroulé le 1er Téléthon organisé à Kédange depuis plus de 20 ans. Ce fut le dernier « bébé » de Zakia, probablement le plus grand, le plus noble, mais sans nul doute le plus émouvant.

En effet, depuis quelques mois, elle jetait toutes ses forces dans l'organisation de ce 26e Téléthon, qui a généré pour Kédange un montant des dons de 2 418,65 € . Elle a franchi tous les obstacles un par un sans jamais se démobiliser un instant.

L'appel a été entendu, le résultat est au-dessus de toute espérance.

Mais au-delà de cela, ce fut avant tout, dans la vie kédangeoise, un très grand moment de solidarité, de fraternité et de générosité imprégné d'une grande émotion...

Personne n'oubliera, en particulier, les dizaines de ballons jaunes choisis par Zakia qui sont partis tous ensemble vers le ciel bleu, très haut, très loin...

AU REVOIR ZAKIA !!!

Tu as tiré ta révérence bien trop tôt, tu nous manques à tous ...

Annie

Réglementation : sortie du territoire



PREFET DE LA MOSELLE

Préfecture

Direction des Libertés Publiques

Bureau de la réglementation et des élections

Affaire suivie par Laurent Vagner

& 03.87.34.89.06

☎ 03.87.34.84.32

internet : laurent.vagner@moselle.gouv.fr

Metz, le 29 NOV. 2012

Le Préfet de la région Lorraine
Préfet de la Moselle

à

Mesdames et messieurs les maires des
communes du département de la Moselle

Objet : Suppression des autorisations de sortie du territoire et des laissez passer préfectoraux

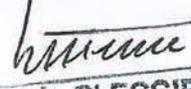
Réf. : Circulaire interministérielle du 20 novembre 2012

La loi 2010-769 du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants a renforcé le régime des interdictions de sortie du territoire national pour les mineurs en étendant au juge des enfants le pouvoir précédemment réservé au juge aux affaires familiales d'ordonner ces mesures et en prévoyant leur inscription non plus sur le passeport, mais au fichier des personnes recherchées par le Procureur de la République.

Comme vient de le préciser une circulaire interministérielle du 20 novembre 2012 (intérieur, éducation nationale et justice), je vous informe que la conséquence de ce renforcement est la suppression, à compter du 1^{er} janvier 2013 :

- des autorisations de sortie du territoire (AST) individuelles concernant les mineurs français que vous délivriez jusqu'à présent ;
- des autorisations de sortie du territoire collectives concernant les mineurs français effectuant des voyages scolaires à l'étranger ou faisant partie de colonies de vacances ;
- des laissez passer préfectoraux qui pouvaient encore être délivrés pour les mineurs de moins de 15 ans qui se rendaient sans titre en Belgique, en Italie, au Luxembourg et en Suisse.

Sur le plan pratique, un mineur français pourra franchir les frontières sans AST, mais muni de son seul passeport ou de sa seule carte nationale d'identité en cours de validité.

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Directeur des Libertés Publiques

Denis CLESSIENNE

Vie quotidienne

Animaux errants

La commune a signé une convention de prestation de service avec la fourrière interdépartementale Jolibois — 54 580 Moineville. La fourrière s'engage à recevoir les animaux récupérés en état d'errance ou de divagation sur le territoire communal ; elle n'intervient que sur ordre de la Mairie ou d'une autorité de police ou de gendarmerie. L'action de la fourrière comprend la capture, le transport, l'hébergement, les soins et vaccinations, l'euthanasie le cas échéant.

FOURRIERE JOLIBOIS
57 480 MOINEVILLE
Tél. 03 82 22 11 47



Générosité des Kédangeois

Les « brioches de l'amitié » rencontrent un succès confirmé auprès des Kédangeois. Grâce à la générosité des habitants, les versements nets en faveur de l'Association de Parents et Amis de Personnes Inadaptées (A.P.E.I) se maintiennent à un bon niveau depuis 2008, comme le montre le tableau suivant :

| Années | Versements A.P.E.I |
|--------|--------------------|
| 2008 | 778,61 € |
| 2009 | 789,25 € |
| 2010 | 841,75 € |
| 2011 | 930,33 € |
| 2012 | 896,98 € |



Activités des écoles

Rencontre avec un auteur, initiation au jeu d'échecs, découverte de la nature, sortie culturelle, apprentissage de la natation et rencontre d'athlétisme : autant d'activités qui témoignent de la vitalité de nos écoles.

Prévention des accidents cardiaques

En 2012, la municipalité a installé deux défibrillateurs pour prévenir les accidents cardiaques : l'un aux abords du stade de football, l'autre à l'école élémentaire.



www.kedange-sur-canner.info

Équipe de rédaction : Jean Kieffer, Jean-Marc Lechantre, Camille Werner, Marc Weitten,
Marie-Thérèse Frey — Feber, Florent Dehlinger

Conception et mise en page : Ace Médias.com 0382839274

Copyright photo : Pierre-Michel MORITZ (*sauf indiqué sur les photos*)

Fête de la Pomme 2012

